

# LAP

**MAGAZINE**  
**NUMÉRO SPÉCIAL**

**metaa**  
**FO**

L'AP N° 603 | SPÉCIAL CONSEIL NATIONAL | AVRIL 2023 - 1,30 € - CPPAP 0125 S 07264 ISSN 1273 5450 - WWW.SNETAA.ORG



**CONSEIL NATIONAL**  
**TRECASTEL**



# ÉDITO

## EDILLO

### EN AVANT SNETAA !

**N**otre conseil national a porté les revendications des PLP contractuels, stagiaires et titulaires. Comme des CPE. Nous savons que nous serons seuls face à l'adversité au regard d'une réforme quand tous les bien-pensants et bien-sachants nous dicteront leurs injonctions sur quoi et comment faire à notre place. Je connais tellement cela. Je les connais tellement. Le SNETAA porte les revendications des PLP, ses adhérents. Eux seuls et c'est déjà beaucoup ! Qu'on s'en occupe ! Qu'on les aide ! Qu'on les console ! Et surtout... qu'on obtienne pour eux. Bref : qu'on gagne ! Alors des alliés, des intersyndicales au dénominateur commun a minima, des porte-paroles qui discutent en off accords et autres traquanards, qu'ils nous oublient ! Le SNETAA-FO veut une réforme de l'enseignement professionnel, oui ! Pas celle annoncée par la ministre C. Grandjean qui n'a eu de cesse de nous stigmatiser voire de nous maltraiter. Comment pouvions-nous être plus mal aimés ? Ceux qui vous diront qu'il ne faut pas de réforme, ceux-là revendiquent le statu quo ou le retour vers un passé idéalisé qui n'a pas existé. Ils sont incapables de brandir les forces en marche pour mener la bataille ; ils sont juste capables de se donner bonne conscience dans des communiqués de confort. Grand bien leur fasse ! Et les gens s'éloignent d'eux comme on s'éloigne de la peste... Alors loi ? Ou pas loi ? J'éviterai de divaguer sur le canard sans tête...

Pourtant, quoi de plus démocratique qu'une loi ? Cela initie du débat au Parlement, dans les partis politiques. Les syndicats réellement représentatifs porteraient leurs mandats et leurs attentes. Les parents, les jeunes diraient leurs exigences. Les entreprises auraient voix au chapitre sur ce qu'elles attendent des salariés pour les 20 ans à venir. Bref, derrière la loi, sans 49.3, c'est le bouillonnement de toute une nation qui se retrouverait pour savoir de quelle École, de quels citoyens, de quels diplômés, de quelle jeunesse émancipée le pays voudrait à 10, 15 et 20 ans. Une loi ne pourrait se faire que si un « diagnostic partagé, honnête et exhaustif » était établi. C'est notre exigence. C'est notre préalable. Alors ? Peu de chance qu'une loi émerge !

Le réglementaire dont tout le monde se fait aujourd'hui le chantre, c'est celui qui a permis de supprimer le BEP, qui a fait fondre les grilles horaires, qui a deprofessionalisé l'enseignement professionnel sous statut scolaire, réduit comme peau de chagrin nos SEGPA mais aussi qui a permis d'introduire co-intervention et chef-d'œuvre... c'est celui qui a réduit le bac pro 2 + 2 en bac pro 3. Tout n'est pas à jeter avec l'eau du bain... Vous en voulez encore du réglementaire ? Ou vous allez continuer à vous faire bourrer les poches par des fossoyeurs, experts autoproclamés d'un secteur dont ils ne connaissent rien ? Grande chance que le « réglementaire » chante victoire. Qu'importe, au SNETAA, nous menons la bataille ! Pour personne d'autre que nos adhérents. Et on s'y tient. Mais comme pour le statut à 18 heures pour les PLP où tout le monde nous crachait dessus (réellement des crachats), aujourd'hui, ceux-là défendent notre statut mordicus quand c'est le seul SNETAA qui l'a obtenu sous les outrances et les quolibets.

Mes chers collègues, nous sommes encore seuls et c'est parfois bien mieux que « mal accompagnés ». Seuls pour défendre nos mandats. Seuls à vouloir émanciper la jeunesse de notre pays, pour former la Femme/l'Homme, la Citoyenne/ le Citoyen, la Travail-leuse/ le Travailleur. Seuls à porter un vrai projet de progrès social contre vents et marées. On continuera à faire ce que l'on sait faire en militants : défendre nos emplois, défendre le corps des PLP, défendre l'enseignement professionnel initial, public et laïque ! Lutter contre l'institution qui discrimine nos élèves. Lutter contre le mépris de pseudo-intellos contre-pédagogues qui méprisent les PLP.

Nous allons défendre avec allant et la foi républicaine chevillée au corps, nos valeurs d'humanisme, notre laïcité qui doit fédérer sans exclure. Nous allons nous battre. L'histoire l'a toujours montré : au SNETAA, nous choisirons nos armes et laisserons les petards mouillés aux donneurs de leçons ; ce seront les mêmes. Toujours. Immuables. Soyez solides, mes collègues, mes chers camarades, car ils vont vous cracher dessus avec leurs passions tristes. Louise Michel s'est battue sans compromission et elle a été déportée quand certains de ses camarades lui faisaient la leçon. Alors elle écrivait de la poésie. Et ses vers étaient moqués... J'aiguise mes sonnets !

En avant SNETAA pour conquérir notre avenir ! Avec un SNETAA libre, efficace, indépendant et laïque. Tant pis si le ver est déjà dans le fruit, ne comptons que sur nos forces. Si avec le SNETAA, vous êtes prêts à mener cette bataille, je vous promets des avancées. Malgré les bleus, malgré les insultes, malgré les ricanements des faibles, des moqueurs, je vous promets la victoire des PLP !

**Le choix appartient au SNETAA. Mon choix est fait !**



**Pascal VIVIER**  
Secrétaire général

# SOMMAIR



**IAP**  
MAGAZINE

L'AP N° 603 SPÉCIAL  
CONSEIL NATIONAL  
EST UNE PUBLICATION DU  
**SYNDICAT NATIONAL**  
**DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE**  
**ACTION AUTONOME FORCE OUVRIÈRE**

## RÉDACTION

SNETAA-FO 417 Bureaux de la Colline 92213 SAINT-CLOUD Cedex

Tél.: 01 53 58 00 30 | [snetaanat@snetaa.org](mailto:snetaanat@snetaa.org)

CPPAP 0125 S 07264 ISSN 1273 5450

Directeur de la publication : Pascal VIVIER

Responsable éditorial : Alain-Romain NITKOWSKI

Directeur artistique : Wanderson RIBEIRO

Coordination éditoriale : Brigitte VINCENT-PETIT

Secrétariat de rédaction : Fabienne YORO

Photographie de couverture : Philippe MACÉ

Photographies : Tony GIRARDIN, Wanderson RIBEIRO

Imprimé en France

# RE



**DISCOURS (EXTRAITS) 06**  
DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

**RÉSOLUTION GÉNÉRALE 12**

**PAROLE DE MILITANT 21**  
LAÏCITÉ S'IL TE PLAÎT !

**SÉMINAIRE DES RETRAITÉS 26**  
MOTION DE SOUTIEN DES RETRAITÉS DU SNETAA-FO

**LISTE DES 80 ET BUREAU NATIONAL 29**

**COMPOSITION DES COMMISSIONS 30**  
COMMISSION DES STRUCTURES  
ET COMMISSION DES CONFLITS

MES CHERS

ÇA

MA

RA

DES



**D**emat Deoc'h. Ha Deguemermat e Breizh, douar ar blaz, ar sevenadur hag al largentez ! (Bonjour à tous et bienvenue en Bretagne, terre de saveurs, de culture et de générosité !)

Bienvenue en Bretagne et merci à Élisabeth Richard et aux camarades du SNETAA de l'académie de Rennes de nous accueillir ici sur mes terres, aidés par Bénédicte Moulin et les militants de Poitiers.

J'ai une pensée particulière en ce lieu puisque nous y avons déjà tenu un conseil national si particulier avec le décès d'un camarade auquel je tenais très affectueusement, Jean-Michel Queraud.

Nous voilà aujourd'hui réunis, un an presque après notre congrès, en conseil national réunissant les « militants responsables de l'organisation » qui agissent pour les adhérents du syndicat historique de l'enseignement professionnel. Pour eux, en leur seul nom. Déjà cela, quand c'est entendu, c'est déjà très exigeant et cela nous impose à tous de nous mettre de côté, avec nos egos, nos convictions qu'elles soient politiques, philosophiques, religieuses pour faire ce pour quoi nous sommes mandatés : défendre les intérêts collectifs et individuels de nos adhérents, défendre et porter nos mandats que nous nous sommes donnés en congrès.

En ce conseil national, il ne s'agira pas de redéfinir nos mandats de congrès, d'enfoncer le clou surtout quand il n'y a pas de clou mais de discuter, débattre de quelle stratégie, quels moyens, quelles audaces même pour nos revendications. Question essentielle alors qu'en cette dernière année « les forces du mal » se sont sagement engagées pour détruire ce qu'il reste de l'enseignement professionnel au sein de l'École.

À la sortie de notre congrès, un nouveau gouvernement a été nommé avec à sa tête une Première ministre, Élisabeth Borne

Un nouveau ministre de l'Éducation nationale a été nommé.

À mes yeux, il avait toutefois plusieurs qualités : il est issu de l'École Normale Sup et est historien. Je ne savais que cela

de lui. J'attends l'idée force : comment rendre l'École plus égalitaire, plus proche des enfants qui n'ont que l'École pour capital pour réussir leur vie, pour rétablir « l'ascenseur social » et former plus et mieux, la femme, l'homme/la citoyenne, le citoyen/la travailleuse, le travailleur.

Le gouvernement a été complété par pléthore de secrétaires d'État et de ministres délégués un mois après. Pour la plupart d'entre eux, un an après, on ne connaît toujours ni leur nom, ni leur visage, ni leur portefeuille, ni leur action. C'est « le rien ».

Au milieu de tout cela, nous avons eu la surprise qu'un portefeuille ministériel soit créé regroupant formation professionnelle et enseignement professionnel. Carole Grandjean, députée Renaissance à Nancy, a été nommée à ce ministère délégué. Personne ne la connaissait ni pour son parcours politique ni pour son engagement pour l'enseignement professionnel. On savait juste qu'elle avait été la rapporteure de la loi de Muriel Pénicaud « Liberté pour choisir son avenir professionnel », que le SNETAA n'a pas cessé de combattre, seul avec la FNEC. Je dis aussi « seul » quand il est difficile pour « le monde de l'École » d'entendre, de comprendre – car ce n'est pas dans son habitude – qu'une loi travail peut saper toute une partie de l'École, à savoir l'enseignement professionnel initial, public, laïque, sous statut scolaire. Ça n'annonçait rien de bon mais j'avoue que je laisse toujours aux femmes et aux hommes la possibilité d'évoluer, d'entendre, de comprendre voire de revenir sur des positionnements antérieurs. C'est mon « côté naïf ».

Beaucoup se sont tenus à fustiger l'appellation de ce ministère délégué et de sa double tutelle quand je pense encore que cette double tutelle pourrait avoir d'immenses bénéfices pour remettre de l'ordre dans la formation professionnelle des jeunes et des salariés de ce pays. Mettre fin à une concurrence déloyale entre l'enseignement scolaire et l'apprentissage aurait du sens pour toute une jeunesse qui ne demande qu'à être prise en charge.

Le SNETAA, en syndicat républicain, a félicité cette nouvelle ministre et l'a engagée à entendre le premier syndicat

du secteur. Ce qu'elle a fait très rapidement. Nommée le lundi, elle m'a appelé dès le lendemain et nous nous sommes rencontrés dès le vendredi. Alors ne faisons pas mystère : derrière les ors de la République, derrière les politiques, il y a des hommes et des femmes contre qui on peut mener des combats, des discussions, des négociations, des compromis mais il y a des personnalités. Je l'ai dit pour Jean-Michel Blanquer : je le respectais, il me respectait et respectait le SNETAA en tant que premier syndicat du secteur. Nos discussions étaient franches, sans compromission avec des confrontations mais toujours du respect. Là, avec la ministre Grandjean, c'est une toute autre personnalité. Nos deux premiers entretiens ont été électriques. Qu'importe, le rôle d'un militant, quand bien même il est secrétaire général du SNETAA, c'est de faire fi de son ego, de ses pressentiments et de dépasser tout cela pour toujours porter nos mandats, la voix des PLP, des CPE et des professeurs contractuels de l'enseignement professionnel.

Pendant l'été, la ministre a porté le projet du développement de l'apprentissage à tout crin dans une réforme de l'enseignement professionnel sans savoir ce qui est fait de bon ou ce qui est à améliorer. Bref, ce qui guide cette ministre et son équipe, c'est « comment plus vite détruire cette partie intégrante de l'École, l'enseignement professionnel, un réel acquis social des années post-seconde Guerre Mondiale pourtant.

Quelques exemples pour rappel :

- développement à tout crin de l'apprentissage infra-bac pour arriver au million d'apprentis ;
- augmentation de 50 % des PFMP en terminale bac pro ;
- présidence des CA des LP donnée aux entreprises ;
- stigmatisation des PLP et des LP comme cause du décrochage scolaire ;
- l'embauche de professeurs associés issus des entreprises

et j'en passe...

Lors de la première audience de rentrée que le National demande systématiquement au ministre en place, le SNETAA a eu la confirmation qu'elle était à ce poste pour détruire l'enseignement professionnel en droite ligne d'une Muriel Pénicaud.

Il fallait donc s'organiser pour combattre son projet de réforme en se donnant tous les moyens pour aboutir. C'est ainsi que le SNETAA a décidé d'intégrer l'intersyndicale de l'enseignement professionnel qui existait depuis 5 ans, j'allais dire malgré « l'efficacité » qu'on lui connaissait. Pas grave, il faut savoir dépasser nos divergences pour mener un combat commun. Nous avons fait des courriers communs, lancé des HMIS jusqu'à organiser une grève en octobre pour dire « Non et retrait de ce projet de réforme » ! Le taux de grévistes a été « du jamais vu depuis longtemps » pour cette grève dans l'enseignement professionnel. Journée de grève avec un taux de grévistes encore aujourd'hui supérieur aux grèves pour exiger le retrait de la réforme des retraites dont je parlerai plus loin.

Si cette journée de grève a eu un tel succès, c'est que les collègues ont compris les dangers de ce projet de réforme !

À celles ou ceux qui doutent encore de la puissance du SNETAA, je rappelle que l'intersyndicale de l'enseignement professionnel n'a jamais eu le succès voulu sans le SNETAA. Donc le SNETAA, si on venait à en douter : ça pèse encore !

Après avoir réuni tous les S3 à Paris, majoritairement, nous avons décidé une manifestation nationale à Paris un samedi. Nous l'avons proposée à l'intersyndicale ; on lui aurait laissé toute sa place mais voilà... il faut aussi être bon gestionnaire pour prendre en charge financièrement

les collègues venus de toute la France. L'intersyndicale n'ayant pas répondu, nous avons décidé de mener cette manifestation nationale soutenue par notre fédération et notre confédération. On peut toujours penser qu'elle aurait pu être encore plus massive mais réunir près de 2 000 collègues un samedi, à Paris, ça se voit ! Ça se voit tellement que Matignon suivi de l'Élysée ont tenu à s'entretenir avec le SNETAA. Si à Matignon, l'audience a été... comment je peux dire « classique », j'ai été surpris, le secrétaire général adjoint et la conseillère sociale du Président de la République consacrent autant de temps au SNETAA dans une audience. Elle s'est avérée très pointue sur tous les dossiers de l'enseignement professionnel et de la formation professionnelle. Même si « chat échaudé craint l'eau froide », je peux dire que ça m'avait presque redonné de l'espoir pour faire tomber la réforme Grandjean. Mais voilà, il ne faut jamais oublier que le SNETAA a toujours été le poil à gratter sur un secteur qui en touche tant d'autres et où un grand nombre d'organisations, d'associations aimeraient que notre syndicat se fasse tout petit...

La ministre a poursuivi ses provocations et, aidée par quelques syndicats pourtant présents dans l'intersyndicale de l'enseignement professionnel, a décidé d'ouvrir 4 groupes de travail pour l'aider à bâtir sa contre-réforme contre l'enseignement professionnel. Il était hors de question d'aller participer à des réunions bateaux qui n'avaient que pour objet la longueur de la corde avec laquelle nous devrions, nous ET les jeunes dont on s'occupe, être pendus. Nous avons été suivis alors par le Snuep-Fsu, la Cgt Educ'action mais pas par le SE, le Snpden, l'Unsa donc, mais aussi le Sgen-Cfdt, le Snalc.

Déjà là, ça commençait à sentir le roussi

pour l'unité dans l'intersyndicale de l'enseignement professionnel. Car s'il faut savoir rentrer dans une intersyndicale pour être plus fort, il faut aussi savoir en sortir quand elle finit par parodier, travestir, porter des vents contraires de nos mandats et nos mandants. Ce qui est vrai pour toutes les intersyndicales !

Ce refus du SNETAA-FO d'entrer dans les groupes de travail a poussé la ministre déléguée de trouver une porte de sortie. C'est ainsi qu'est née une réunion préparatoire à « ch'sais pas quoi » sans qu'aucune mesure ne soit retirée, aucune provocation arrêtée. Ce que le SNETAA exige, c'est avant toute discussion, un état des lieux sur l'enseignement professionnel : pour savoir de quoi on parle. Si j'étais marxiste, je dirais pour savoir « d'où tu parles ! ». Le SNETAA a encore refusé catégoriquement cette mascarade.

Les 4 groupes de travail (GT) ont rendu leurs conclusions et je dirais, cyniquement, que ce fut presque drôle de lire les déclarations des autres syndicats qui parlaient de « recul » de la ministre sur les PFMP, la présidence des CA des LP, etc. C'était franchement ne pas écouter







retourner au chevet du pouvoir comme si c'était une endorphine indéchiffrable.

« Drôle » quand aujourd'hui le congrès du Snpden s'alarme que la ministre n'ait fait aucun recul sur les PFMP et la présidence des CA. « Drôle » quand l'intersyndicale de l'enseignement professionnel, débarrassée du SNETAA, s'alarme dans un communiqué de presse que la ministre n'ait fait aucun recul et qu'elle avancerait même...

« Drôle » quand on lit l'interview du ministre dans *Le Parisien*, samedi dernier, où elle confirme qu'elle avancera sur tous les points jusqu'en 2025.

Ah ça, pour avancer, je vous le dis, elle avance ! Avec quelques alliés. De l'intérieur de l'Éducation nationale avec quelques syndicats, de l'extérieur, avec le MEDEF et quelques associations plus moins laïques : c'est ainsi qu'elle a signé une convention entre les E2C (les Écoles de la deuxième chance) et la Croix-Rouge pour s'occuper, à l'extérieur de l'École, des 100 000 décrocheurs scolaires. C'est ainsi qu'elle finance les EPIDE pour prendre en charge des milliers de jeunes en formation. Dois-je « m'amuser » quand tout le monde s'émeut du SNU, quand la ministre développe à tout crin les EPIDE sans que cela n'émeuve personne ? Dois-je trouver drôle quand la rectrice de Bordeaux signe une convention pour les 3 académies de Bordeaux, Limoges et Poitiers, avec Pôle Emploi, pour que Pôle Emploi s'occupe d'améliorer « l'estime de soi des élèves » avec l'interdiction aux PLP d'intervenir ? Est-ce drôle quand la Première ministre oblige toutes les administrations à prendre des apprentis ? À bas bruit, tout est fait pour nous enlever des élèves. Je le dis, je l'écris, l'axiome est simple : pas d'élèves = pas de profs ! Avez-vous entendu la ministre déléguée s'émouvoir de la fermeture de 9 LP à Paris (9 LP sur

10 lycées supprimés), de la fermeture de 10 LP dans le Grand-Est ? Pas une seule fois ! Car il y a un autre adversaire dans cette bataille : ce sont les régions. Sous couvert d'économie de fonctionnement, de regroupement dans des « unités » (vocabulaire du président de Grand-Est pour dire EPLE) de plus de 1 000 élèves. Ils réussissent à faire taire des profs en leur promettant d'être transférés près de chez eux... mais cela bloque pour l'enseignement général dans le Grand-Est... et cela ne tiendra pas longtemps car, comme l'a déclaré le président de Grand-Est avant de démissionner : « Il n'est pas question de maintenir les structures et formation sous statut scolaire à moyen terme, les élèves n'ont qu'à faire un apprentissage ! ». De tout cela, l'intersyndicale ne dit pas mot. Il est certes difficile d'informer le plus objectivement les collègues. Faut-il encore que les militants veuillent mener cette bataille pour défendre nos emplois, notre statut, nos établissements d'enseignement professionnel, LP, Segpa et Erea.

Je me souviens d'une camarade pendant le congrès qui m'avait invité à boire un verre en me reprochant tout de même qu'elle ne voulait pas enseigner en collège... eh beh nan, le schéma est bien pire : elle va être déplacée dans un autre bahut sans que personne, hormis le SNETAA et la FNEC, ne s'interroge sur l'accessibilité des formations pour nos jeunes qui sont les moins mobiles, sans s'interroger sur la mort des quartiers, déjà abandonnés, relégués, ruraux... Je pense à mon département de naissance et à mon ancien bahut où j'ai fait mes armes en tant que PLP pendant plus de 11 ans, je pense aux Ardennes, et aux lycées Simone Veil de Charleville-Mézières ou celui de Vivier-au-Court. On regroupe, on restreint, on « achète » les collègues avant de... de quoi ? De pouvoir les contraindre à devenir des formateurs de la formation professionnelle

la ministre qui, lors de sa conférence de presse, a déclaré à quatre reprises que les préconisations des 4 GT ne l'obligeaient en rien et ne préjugeaient d'aucun arbitrage. En français, il n'y pas plus clair. J'ai senti une petite bise de panique parmi quelques militants du SNETAA à la fois soulagés du prétendu « pas en arrière » de l'exécutif et, en même temps, l'angoisse : « Pourquoi le SNETAA n'y était pas dans ces 4 GT quand la bataille est remportée par d'autres ? » Ah oui ??? Remporté quoi ? Par quelles annonces ? Aucune ! Mais cela a permis à quelques syndicats de justifier de

en utilisant les outils mis en place grâce au Sgen-Cfdt, à l'Unsa et à la Fsu : les 1 607 heures et les 5 semaines de congés payés. Ça me fait vraiment penser aux fonctionnaires de France Telecom qu'on a fini par, pour les derniers qui ont refusé de devenir « salariés du privé chez Orange », recycler n'importe où... en ne tenant guère compte de leur avis.

J'ai à vous faire un aveu. Je ne pensais pas que cela irait aussi vite. Ça va aller très vite si on ne les arrête pas.

Alors il n'y a qu'un mot d'ordre, mes chers collègues, mes Camarades, c'est de mener la lutte sinon nous allons tout simplement disparaître !

Est-ce que le SNETAA est prêt à mener la bataille ? À s'en donner les moyens ? Coûte-que-coûte ? C'est ce que ce conseil national dira ! Et vous marquerez l'histoire : pour déterminer s'il faut encore un enseignement professionnel initial, sous statut scolaire, au sein de l'École, républicaine et laïque, s'il faut encore défendre coûte-que- coûte notre corps de PLP et nos emplois. Je suis prêt à mener cette bataille, pas dans une bataille de façades et de communiqués pour se donner bonne conscience mais mener la bataille jusqu'au retrait de la réforme Grandjean et porter réellement la réforme que nous voulons pour assurer nos emplois et un avenir aux jeunes. Pour celles et ceux qui m'objecteront que ce n'est pas au SNETAA de décider de quelle réforme l'enseignement professionnel devrait bénéficier, je vous le dis : réviser l'histoire du SNETAA, c'est ainsi que nous avons sauvé notre outil et l'enseignement professionnel. Y compris ces dernières années quand nous avons mené un à un ce combat sous la mandature Blanquer : nous avons sauvé des milliers d'emplois de PLP. Nous avons obtenu des revalorisations pour certains PLP : ISOE prof principal la plus haute quel que soit le niveau de formation, PP en 3e Segpa, CAPPEI donné à tous les titulaires du 2CASH, etc. Rien que sur

ces points, quelle organisation du second degré a obtenu quoi que ce soit ? Ah ça, pour exiger que le SNETAA soit plus revendicatif quand on le dit aujourd'hui « radical », pour sous-entendre je ne sais quelle duplicité politique alors qu'il est si indépendant, qu'il est le premier à avoir organisé une grande grève quand Pierre Maurois était Premier ministre

déterminés et unis sur l'essentiel. C'est comme cela que nous avons pu remporter les dernières élections professionnelles.

Alors que les dernières élections professionnelles ont bouleversé le cadre habituel des instances statutaires (pour rappel, tout cela prévu dans les accords de Bercy sur la représentativité syndicale signés – souvenons-nous en – par l'Unsa, la Cgc, la Cfdt de Chérègue et la Cgt de Thibault), la FNEC a fait 500 voix de plus au total et a maintenu son nombre de sièges dans l'instance nationale qui régit la représentativité et donne les décharges de service. Quand on compare les résultats de la dernière fois aux élections de CAPN, nous pouvons être fiers du SNETAA qui a levé plus de voix que la dernière fois, près de 10 000 chez les PLP, 1 500 chez les professeurs contractuels. Je n'ai pas réussi à pointer les voix des CPE sympathisants du SNETAA. C'est énorme et cela prouve que le SNETAA, cela pèse ! Que les collègues comptent sur nous pour les représenter et pour les défendre.



Si on fait le bilan de ces élections, la Fsu a pris une grande claque (donc si on pouvait arrêter les petites hontes face au Snuep, s'il vous plaît), l'Unsa a perdu plus de 11 000 voix, la Cfdt dégringole aussi. Quand il faut voir que Sud rentre de nouveau en CSA MEN, que la Cgt s'est consolidée (et se consolidera car le dernier congrès de la Cgt a exigé d'accélérer le rapprochement avec la Fsu), que le Snalc a fait 20 000 voix de plus (10 000 voix + 10 000 voix qu'ils ont perdu avec la perte du syndicat du premier degré, le Sne qui a réussi à faire plus de 10 000 voix).

alors qu'il avait été secrétaire général du SNETAA, je vous le dis : il n'y aucun syndicat qui puisse se targuer de ce bilan.

Nous sommes forts et nous devons être fiers de notre histoire, de toutes nos militantes et nos militants quels que soient notre coloration, nos différences, mais

Ces résultats sont encourageant pour un SNETAA aux valeurs historiques immuables : l'indépendance, l'efficacité collective et individuelle, la laïcité.

Localement, vous pouvez être fiers de votre travail militant, mais ce ne sont jamais les instances locales qui discuteront des horaires de service, du statut, de la survie

ou de la mort des PLP, des améliorations financières, des postes garantis... ni même des décharges sauf pour celles afférentes aux ex-CHSCT redonnées aux CSA académiques.

Ces élections, elles détermineront qui pèse dans les discussions pour les quatre ans à venir. Avec une limite que je vous demande de bien entendre : je n'ai jamais vu une instance nationale décider d'une amélioration ou d'une détérioration d'un statut. Tout se fait en coulisse. Et on n'écouterait pas le SNETAA parce qu'il est dans les instances (à tout dire, je suis intimement persuadé que j'entendrai très vite : « Le SNETAA, c'est quoi, ça ? Il ne s'est pas présenté aux élections ! Il ne pèse pas ! »). Ce à quoi je répondrai que nous devons nous donner les moyens pour influencer, tordre le bras, empêcher tous ceux qui veulent de loin ou de près la mort de l'enseignement professionnel dans l'École. Si le logo du SNETAA n'apparaît plus dans les élections, j'ai bien l'intention de continuer à le faire connaître, à porter une voix forte, revendicative, originale, sérieuse qui pousse à être entendus. Et parfois il faut parler fort et se donner les moyens de se faire entendre. Depuis 6 ans aujourd'hui, je crois que le SNETAA est encore plus visible, plus audible et qu'il sait se faire entendre au-delà des instances officielles. Sinon on ne l'inviterait pas à discuter au plus haut niveau de l'État.

Le SNETAA n'aurait plus d'existence ? Tah tah tah, pas si vite, Camarades ! L'histoire a déjà montré que tous ceux qui voulaient casser le SNETAA s'y sont cassés... les dents !

Nous nous tiendrons à ce que nous sommes, à ce que nous portons et nous mènerons la bataille pour la survie – car

c'est bien de survie qu'il faut parler à moyen terme – du corps des PLP, de l'enseignement professionnel au service d'une jeunesse maltraitée, celle reléguée, orientée par l'échec. Nous pouvons, nous devons faire changer ce constat. C'est possible si nous savons d'où nous parlons et quels mandats nous portons ! J'y crois. Avec vous ! Ne comptez pas sur la Fsu et le Snuep pour défendre bec et ongles nos acquis et les PLP, souvenez-vous que le syndicat majoritaire des TOS avant leur régionalisation, c'était l'Unatos qui n'a rien empêché ! Ne comptez pas sur ceux qui, après un collège unique, prône le lycée unique, ceux qui pensent que l'ensei-



gnement professionnel est à supprimer car c'est l'outil pervers de l'assignation dans une classe sociale dévalorisée et maltraitée. Comptez sur vous ! Comptez sur le SNETAA !

Les PLP, les CPE, les professeurs contractuels, les jeunes peuvent compter sur le SNETAA qui ne se travestira pas. D'année en année, je le répète, les gens, les « braves gens » selon Tolstoï, les « petites gens » comme on disait autrefois, désertent toutes les organisations instituées qui devraient les représenter : partis politiques, syndicats, associations... « Parler de la crise

de la représentation » à tous les étages, j'ai beau citer toujours Rosanvallon, je ne peux que constater que les gens se reconnaissent de moins en moins dans ce qui est « institué » et pourtant ils expriment leurs colères, nombreuses, éruptives, pas toujours les mêmes, pas en cohérence et surtout sans représentants : c'est la « gilet-jaunisation » de toute la société. Je le comprends, je le saisis et je dirais même que dans ce moment où on nous fait croire que des hordes d'adhérents abondent les rangs renouvelés de la Cgt, des confédérations, fédérations et syndicats, que les syndicats sont « res-

sponsables » en organisant des grèves sans casse, sans débordement, ne faisant pas peur aux grands bourgeois comme si c'était notre mission (servir l'ordre ?) quand nous devrions ne servir que nos mandants et nos mandats.... Nous devons faire du SNETAA, c'est-à-dire du syndicalisme ! Sans se renier, sans se nier, sans se dénigrer et en militant, à l'ancienne, dans les bahuts, au contact des collègues qui nous reçoivent toujours très bien. Ils ont besoin de nous, de vous voir, dans les bahuts : c'est ainsi qu'on engage les discussions, qu'on fait naître les engagements mais aussi c'est ainsi qu'on prend le pouls des

PLP et des personnels de l'enseignement professionnel. Le progrès technique ne nous embarrassera bientôt plus de faire des communiqués, de faire des rapports introductifs, avec ChatGPT, avec quelques éléments de langage, tout cela sera fait. D'ailleurs à lire d'autres organisations, ça fait longtemps que j'ai l'impression que c'est ChatGPT qui écrit leurs communiqués... Mais il y a une chose que le progrès technologique ne remplacera jamais : le contact humain ! Le syndicalisme porte les valeurs de fraternité, d'humanisme. Pour cela, nous serons toujours en avance si nous sommes présents dans les bahuts,

que nous y tenons des permanences, des HIMS. C'est le graal pour survivre !

Pourtant au SNETAA, sur une année, on perd encore 360 adhérents. Quand, pendant ce temps, toutes les confédérations, les fédérations et les syndicats n'arrivent pas à suivre la cadence des légions de salariés qui adhèrent. Tout cela pendant que *Le Monde* déclare, dans plusieurs articles, la perte de 10 000 adhérents tous les ans à la Cgt...

Le secrétariat national avec le bureau national travaillent ardemment pour comprendre ce qu'il se passe quand pourtant nous avons eu plus de voix SNETAA à ces élections qu'aux deux précédentes élections professionnelles...

La perte d'adhérents est difficile à admettre quand dans le même temps les collègues font confiance au SNETAA en exprimant leur vote comme nous les avons appelés à le faire : voter FO, voter FNEC-FP-FO.

La perte d'adhérents a des conséquences :

- sur l'organisation et le renouvellement des cadres ;
- comment parler à une génération qui arrive et qui n'a pas les mêmes aspirations : je pense à l'écologie, à la transition écologique, aux identités de genre, au respect le plus scrupuleux de l'égalité entre les hommes et les femmes,

au rapport au travail, au temps libre, à la retraite... en restant syndical et non sociétal c'est-à-dire politique ;

- financières, d'autant qu'il faudra payer à l'avenir encore plus de timbres...
- l'organisation de la vie militante de terrain, des manifs, d'actions pour faire aboutir nos revendications collectives et la défense particulière des individus, nos collègues car un CTM ou un CSA MEN (ni académique) n'a jamais réussi à faire aboutir la moindre revendication ni sortir de la mouise un collègue injustement mis en cause...

Ce qui sauve le SNETAA, c'est qu'il est un réel porte-voix et qu'il pense encore. Il dénonce mais il propose. Il revendique et il discute. Il est ce que nos anciens nous ont légué, il est ce que nos adhérents veulent que nous portions.

Militantisme, force de conviction et de proposition, organisation des batailles jusqu'à obtenir satisfaction, je ne peux pas ici et maintenant ne pas penser à notre cher collègue, camarade, ami, le secrétaire académique de Martinique, Jocelyn Présent. Il nous a quittés brutalement en juillet dernier et nous avons tous été terrassés. À ses obsèques, les adhérents étaient là, les militants, ses proches mais aussi rectrice, élus, représentant de l'État tant il était respecté même dans les moments les plus tendus

de confrontations. Je vous demande de bien vouloir vous lever pour une minute de silence en sa mémoire.

Venons-en à la mère des batailles : la bataille contre la réforme des retraites. Tout a été dit, tout a été écrit : le SNETAA s'inscrit pleinement dans sa fédération et sa confédération pour obtenir le retrait de la réforme Borne-Macron. On va faire court : faire travailler deux ans de plus tous les travailleurs, augmenter le temps de cotisations à 43 ans, tout le monde a compris que c'était une régression inacceptable ! Le SNETAA a relayé tous les appels à mobilisation, aux grèves nationales et aux actions locales, y compris par des grèves reconductibles. Le SNETAA a été de toutes les grèves et sans ciller, il appellera tous ses adhérents à se mobiliser toujours jusqu'au retrait de cette réforme injuste, brutale qui fait porter encore le chapeau aux travailleurs pour plaire à la finance, au FMI, au grand patronat, à l'Union européenne et sa banque centrale

Une nouvelle secrétaire générale de la CGT vient d'être élue. Puisque nous sommes dans l'intersyndicale, je peux me permettre de reprendre son mot d'ordre en fin de congrès : ni pause, ni médiation mais mobilisés pour obtenir le retrait de cette réforme des retraites ! Ça a du bon parfois d'être dans une intersyndicale ! Ça clarifie les positionnements.

La résolution générale du SNETAA que



vous aurez à produire commencera par un appel clair à se mobiliser plus encore pour la défense de nos retraites jusqu'à l'abandon pur et simple de cette réforme. Sans hésitation, sans compromission, sans palabres secrets, sans pause ni médiation, poursuivre et intensifier la mobilisation pour obtenir le retrait de cette réforme !



Et qu'est-ce que ça veut dire « des organisations syndicales responsables » ? Ça veut dire mettre des millions de salariés dans la rue sans que l'exécutif n'entende quoi que ce soit... Attention ! les organisations n'ont pas à être « responsables », c'est-à-dire qu'elles auraient pour mission de cadrer des travailleurs fous de colère. La mission du syndicat, c'est de porter la voix des travailleurs et obtenir satisfaction de nos revendications : c'est le retrait de la réforme que nous voulons, pas un « brevet de respectabilité » quand le pouvoir pousse à toutes les violences par sa surdité et son mépris.

Oserai-je me répéter ? Je vais oser : « C'est bien d'entrer dans une intersyndicale pour porter nos mandats et la voix de nos mandats. C'est bien aussi d'en sortir quand l'intersyndicale vient à trahir nos mandats et nos mandants ! » Ni pause ni médiation, seul compte le retrait !

Il y a tant et tant que j'aurais pu vous présenter : les actions du SNETAA, nos réussites, vos réussites, tous les combats à mener... J'aurais pu parler de comment dire... allez, « le foutage de gueule » du pacte d'augmentation des salaires enseignants quand le président, alors candidat, avait promis une augmentation pour tous les professeurs de 10 % en 2023. J'aurais pu parler de vos batailles que vous menez dans les établissements pour sauver les postes, empêcher les cartes scolaires ou les établissements qui vont fermer dans l'avenir (car les Régions se sont mises d'accord avec l'État pour ici encore faire des économies sur le dos des jeunes les plus fragiles et le corps des PLP...). J'aurais voulu vous parler du collège, de

quel collègue nous voulons. De l'enseignement supérieur, de quelles formations professionnelles supérieures nous voulons, de comment augmenter les qualifications des salariés de ce pays, de comment participer à une réindustrialisation de notre pays. J'aurais pu vous parler de Profan qui va s'étendre à l'enseignement professionnel avec sa généralisation signée par Carole Grandjean et Pap Ndiaye. De nouveaux diplômés qui ne viennent pas dans nos écoles quand France compétences en certifie par milliers tous les ans. Du développement de l'apprentissage contre l'émancipation d'une jeunesse qui a droit à ce que l'École leur donne le meilleur. De la lettre de mission de la Première ministre au directeur de France compétences. De tant et tant. Mais de temps, il s'agit maintenant de vous le donner pour porter la voix forte des adhérents et des adhérentes qui vous ont mandatés pour répondre aux questions cruciales et laisser l'accessoire pour des temps plus heureux pour les travailleurs et leurs militants.

Pour finir, si le tableau est noir, n'oublions jamais que les acquis sociaux se sont obtenus sans « s'il vous plaît », ni pause ni médiation. Nous pouvons remporter le retrait de la réforme des retraites. Nous pouvons remporter le combat pour empêcher le démantèlement à court terme de l'enseignement professionnel. Nous le pouvons. En étant fermes, mobilisés et sans tergiverser... c'est ainsi que nos Anciens ont obtenu ces acquis. Aux mêmes méthodes, les mêmes résultats :



levons-nous et menons ces combats !

Et si en breton, on dit « kenavo » pour dire au revoir, nous avons ici en Bretagne la fierté d'avoir une belle équipe de foot à Guingamp, l'EAG, qui signifie : « en avant Guingamp ! ».

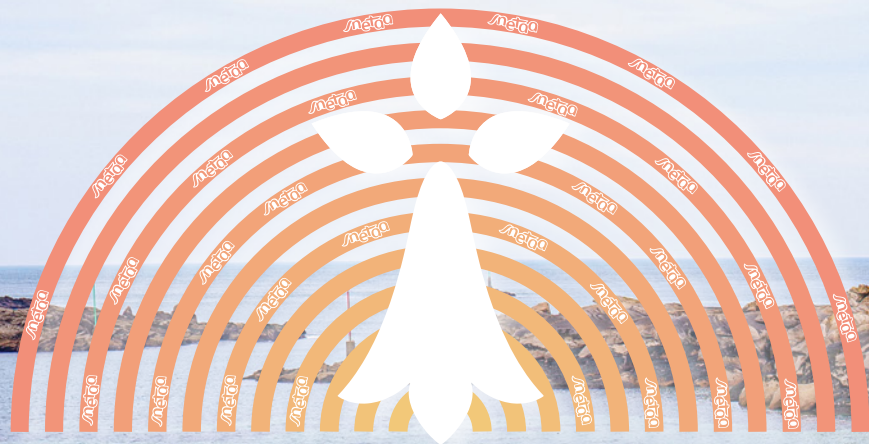
Eh bien je finirai par : **EN AVANT SNETAA !**



**Pascal VIVIER**







# TREGASTEL







# RÉ SO LU TION GÉNÉRALE



**L**e SNETAA-FO réuni en conseil national à Trégastel (22) du 4 au 6 avril 2023, s'inscrit pleinement dans les mandats de sa fédération, la FNEC-FP-FO, et de sa confédération FO pour faire barrage à toutes les régressions sociales que ce gouvernement continue de nous infliger par tous les moyens.

Le SNETAA-FO remercie tous ses adhérents, ses militants et tous les PLP qui ont porté leur suffrage sur notre fédération lors des élections professionnelles de décembre 2022 ce qui a permis une progression en voix et en pourcentage par rapport à l'élection de 2018. Fort de cette confiance exprimée dans les urnes, le SNETAA-FO ne cédera aucun pouce de terrain sur son secteur de syndicalisation, ne fera aucune concession dans la défense de ses revendications et de ses mandats, au service de ses adhérents et plus généralement des personnels de LP, SEP, EREA et SEGPA. Cela nous oblige à continuer à porter en totale indépendance la seule voix des adhérents telle qu'elle s'est exprimée sur le terrain.

Dans un contexte social éruptif en France depuis quelques années, le SNETAA-FO n'a eu de cesse de porter toutes les colères qui se sont exprimées au regard de la crise qui touche tous les personnels des LP, SEP, EREA, SEGPA. Crise économique et sociale qui a fait suite à la crise sanitaire, mais aussi crise de confiance envers une institution qui, au fil des réformes, toujours à contre-courant des intérêts de la voie professionnelle, remet en cause le sens de notre métier de PLP.

Le SNETAA-FO reste déterminé et actif dans tous les établissements de l'Hexagone et des territoires ultra-marins pour faire vivre ses mandats renouvelés depuis le dernier congrès de mai 2022, pour faire entendre la voix des personnels des LP, SEP, EREA et SEGPA, pour lutter contre celles et ceux qui programmeraient la mort de l'enseignement professionnel initial, public et laïque sous statut scolaire.

### RETRAIT DE LA RÉFORME DES RETRAITES

Le SNETAA-FO mène la lutte avec tous les salariés de notre pays, contre la réforme des retraites. Pour le SNETAA-FO, cette réforme est inégalitaire, violente et injuste. Le gouvernement n'a qu'un seul but annoncé, : l'équilibre financier, dont la nécessité n'est pas prouvée. Cette réforme

se fait au détriment du droit à vivre une retraite « en bonne santé ».

Le SNETAA-FO dénonce la brutalité de ce gouvernement et son mépris du dialogue social. Malgré une opposition unanime des organisations syndicales, malgré les millions de Français qui ont dit NON par la grève et la manifestation depuis le début de l'année, malgré une opinion publique qui refuse très largement cette réforme (70 % des Français et 94 % des actifs), malgré un déficit de majorité de la représentation nationale, le gouvernement nous impose une réforme qui ne fait que des perdants.

Deux ans de plus, des pensions amoindries avec un système de décote qui contraint la majorité à travailler jusqu'à 67 ans, l'accélération du calendrier de passage aux 43 années de cotisations pour une pension à taux plein, c'est, finalement, demander toujours plus aux salariés de ce pays en les paupérisant. Pour le SNETAA-FO, c'est une nouvelle attaque contre notre modèle social dont la retraite est l'un des piliers.

Le SNETAA-FO rappelle que la retraite est un droit acquis par les cotisations tout au long de la vie. Dans l'action avec sa confédération, le SNETAA-FO exige le retrait de la réforme des retraites Macron-Borne.

Le SNETAA-FO rappelle avec force son mandat historique : retour à la retraite à 60 ans avec 37,5 années de cotisations pour une pension à taux plein.

### ABANDON DU PROJET DE « PACTE » SUR LA REVALORISATION SALARIALE

Le SNETAA-FO dénonce les pseudo-revalorisations proposées par le ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye. Où sont passés les 10 % d'augmentation sans contrepartie pour tous les enseignants annoncés par le président dès le début de son deuxième quinquennat ?

Le SNETAA-FO n'acceptera ni « socle », ni « pacte », ni saupoudrage de l'augmentation de nos salaires. Le SNETAA-FO exige l'abandon du projet de « Pacte » sur la revalorisation salariale.

Le SNETAA-FO, avec sa fédération la FNEC-FP-FO, revendique une augmentation indiciaire pour tous les personnels,

sans contrepartie, a minima à hauteur de l'inflation et le rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 2000.

En plus de ces augmentations, le SNETAA-FO exige l'intégration de tous les LP, SEP, EREA, SEGPA dans l'éducation prioritaire, ce qui permettrait à tous les PLP de bénéficier de l'indemnité qui s'y rattache (aujourd'hui 120 euros mensuels). En effet, le lycée professionnel accueille 80 % des lycéens en situation de handicap et une majorité des publics défavorisés. Cette reconnaissance permettrait de prendre enfin en compte une des spécificités de notre métier.

### MAINTIEN DES POSTES ET DES CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PLP

Le SNETAA-FO exige plus que jamais l'abrogation de la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » qui a montré depuis 4 ans tous les méfaits qu'elle provoquait sur l'enseignement professionnel initial, public et laïque sous statut scolaire. En effet, elle a pour fondement le développement massif de l'apprentissage à tous les niveaux de qualification à grand renfort de financement public (un financement public intégral de l'apprenti pour les entreprises, et au final plus de 12 milliards de budget public). Il s'agit d'une tentative de mise à mort pure et simple, à moyen terme, de la voie professionnelle sous statut scolaire.

Aujourd'hui la ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels qui en a été rapporteure, applique cette loi pour répondre à la commande du président de la République d'atteindre le million d'apprentis au cours du quinquennat. Pour cela, son projet de réforme est planifié pour débaucher au moins 200 000 jeunes qui se destinaient à l'enseignement professionnel afin d'abonder des structures mises en place par le ministère du Travail tels que les E2C « écoles de la 2ème chance », les écoles de production ou les EPIDE. (établissement pour l'insertion dans l'emploi).

Pour le SNETAA-FO, ce sont plusieurs milliers de postes de PLP, fonctionnaires d'État, qui sont menacés.

Le SNETAA-FO reste fermement opposé à toute remise en cause du statut des PLP qui cadre nos missions d'enseignements disciplinaires. Le SNETAA-FO refuse que



les PLP deviennent des formateurs avec 1607 heures et 5 semaines de congés payés.

Par ailleurs, le SNETAA-FO continue à dénoncer la réforme qui a mis en place la masterisation et les concours à bac+5, ce qui ne fait qu'appauvrir la formation et précariser les futurs recrutés. Le SNETAA-FO s'est toujours prononcé contre cette réforme.

Encore plus grave, dans la droite ligne du « Pacte » que le ministre Ndiaye propose aux personnels, le dernier avis rendu par le CSP (conseil supérieur des programmes) sur la formation et le recrutement des enseignants remet en cause le recrutement statutaire par concours. Pour le SNETAA-FO, le ministère serait plus inspiré de chercher les moyens pour rendre plus attractif le métier d'enseignant. Ce serait une première étape qui permettrait de stopper la baisse des inscriptions aux concours.

Le SNETAA-FO s'inscrira dans toutes les batailles qui permettront de maintenir les concours de recrutement et même de les rendre plus attractifs. Pour aller dans ce sens, le SNETAA-FO porte toujours la revendication d'un recrutement au niveau licence quand elle existe, avec un temps de formation spécifique aux PLP et une partie de la formation par un pair en établissement. Il revendique également un plan de titularisation pour les milliers de contractuels.

Enfin, la crise des recrutements ne pourra être endiguée que lorsque les salaires retrouveront le niveau qui était le leur dans les années 80, soit à minima 2 fois le SMIC dès le 1er échelon. Pour le SNETAA-FO, la revalorisation salariale ne doit pas concerner que les premiers échelons, l'urgence exige une augmentation des salaires de tous les PLP. En 40 ans, la profession a subi un déclassé social avec une perte moyenne de 0,8 % de pouvoir d'achat par an, le SNETAA-FO exige une augmentation de 30 % du point d'indice et son indexation annuelle sur l'inflation.

#### RETRAIT DU PROJET DE RÉFORME DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

Le SNETAA-FO réaffirme sa totale opposition au projet de réforme de la voie professionnelle initiée par le président Emmanuel Macron et portée par la mi-

nistre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, Carole Grandjean.

Le SNETAA-FO a pris ses responsabilités en refusant de participer aux groupes de travail « bidon » mis en place par la ministre en octobre, tout comme il a refusé de commenter les propositions issues de ces groupes de travail fin janvier. Le SNETAA-FO a dit NON à ces fausses concertations dont les attendus sont écrits d'avance. Tout cela ne répond en rien à l'attente des PLP et ne présage rien de bon pour les élèves.

Pour le SNETAA-FO, ce projet de réforme est inacceptable et s'inscrit dans la droite ligne de la loi Pénicaud que nous combattons depuis 2018 :

- développement de l'apprentissage infra-bac et le prépa-apprentissage pour les « enfants des autres » ;
- adaptation de la carte des formations au service des seuls besoins des entreprises et du marché local de l'emploi à court terme, ce qui sous-tend la fermeture de formations prétendues non-insérantes, en oubliant la très faible mobilité des élèves ;
- démantèlement des lycées professionnels, avec un plan massif de fermetures de LP, de formations, de classes et de postes à la rentrée à Paris et dans le Grand-Est qui préfigure de futures annonces dans d'autres régions ;
- développement de la mixité des publics et des parcours, présidence du CA des lycées professionnels aux chefs d'entreprise ;
- attaque sans précédent du statut particulier des PLP notamment par le truchement de l'augmentation de 50 % des PFMP.

C'est ainsi que des milliers de jeunes, souvent les plus fragiles, seraient soustraits à l'école, à l'instruction et à l'émancipation, pour être envoyés sur le marché du travail, et suppléer aux carences de main d'œuvre, notamment dans les secteurs d'activités en tension.

Le SNETAA-FO n'acceptera jamais que l'enseignement professionnel initial, public et laïque sous statut scolaire, et que

les jeunes, souvent les plus défavorisés, soient sacrifiés par l'annonce du plein emploi, objectif de la fin du quinquennat.

Le SNETAA-FO continuera à mener campagne pour informer les PLP car le projet de réforme de la voie professionnelle n'est toujours pas abandonné. Le président de la République s'est encore engagé très récemment à voir aboutir cette réforme. Le recul annoncé par certains n'est qu'un leurre. La ministre a même annoncé des expérimentations dès la rentrée 2023.

Les mobilisations très importantes des PLP les 18 octobre et 17 novembre, puis la manifestation nationale du SNETAA-FO à Paris du 19 novembre ont montré au ministère toute la détermination des PLP et du SNETAA-FO à obtenir le retrait de ce projet de réforme mortifère pour l'avenir de la voie professionnelle sous statut scolaire.

Le SNETAA-FO appelle tous les PLP et plus généralement l'ensemble des personnels des LP, SEP, EREA et SEGPA à poursuivre la mobilisation pour organiser la résistance jusqu'à son retrait. Il leur demande de multiplier les HMIS (heure mensuelle d'information syndicale) pour préparer

une riposte d'ampleur : c'est de notre emploi et de notre statut dont il s'agit.

C'est la première étape de la reconquête des PLP pour un meilleur avenir pour la voie professionnelle initiale, publique et laïque sous statut scolaire.

Ensuite, conformément aux revendications initiales établies depuis plusieurs mois, le SNETAA-FO exige que soit mise en place une véritable concertation de tous les acteurs du secteur pour établir un diagnostic factuel, sincère et partagé sur la situation de l'enseignement professionnel qui pourrait être une première étape d'une nécessaire réforme de la voie professionnelle dans laquelle le SNETAA-FO serait porteur d'une autre vision de l'avenir de notre métier et des jeunes que la nation nous confie.

Notre combat, c'est de valoriser la voie professionnelle sous statut scolaire, et de la rendre plus attractive.

Parce que c'est ainsi que nous pourrions créer un engouement chez les jeunes pour nos filières de formation et c'est donc ainsi que nous pourrions sauver des postes de PLP. En effet, l'axiome de réalité

est brutal : pas d'élèves, pas de profs.

Conformément aux mandats renouvelés lors de son dernier congrès national, le SNETAA-FO revendique haut et fort :

- le maintien et la promotion de l'enseignement professionnel au sein de l'école de la République ;
- l'ouverture de nouveaux diplômes nationaux sur les métiers d'avenir, reconnus dans les conventions collectives ;
- la création dans tous les LP de parcours du niveau 3 (CAP) au niveau 6 (par la création d'un nouveau diplôme professionnel) pour répondre aux aspirations de la jeunesse d'aujourd'hui,
- la défense du statut national des PLP comprenant notamment le suivi des PFMP.

#### POUR UNE INCLUSION SCOLAIRE ADAPTÉE ET NON DISCRIMINANTE

Le SNETAA-FO s'inquiète de la dérive d'une orientation post-3e qui fait de l'enseignement professionnel un réceptacle de toutes les difficultés scolaires et



sociales du collège. L'IPS moyen (indice de position sociale) des élèves accueillis dans l'enseignement professionnel est très en deçà de la moyenne nationale pour une même classe d'âge et s'apparente à celui retenu pour les critères REP+ en éducation prioritaire.

Le SNETAA-FO exige la pérennité des structures spécialisées existantes que sont les SEGPA, les EREA et les dispositifs ULIS-PRO. Le SNETAA-FO demande le développement de ces structures par des implantations tenant compte des besoins réels et le renforcement des moyens qui leur sont alloués. En particulier, le SNETAA-FO condamne fermement toute diminution de moyens attribués aux ateliers de découverte professionnelle, confiés aux PLP en SEGPA. Ces dérives impactent fortement les capacités d'adaptation de ces élèves qui poursuivent leur cursus majoritairement en classe de CAP.

Le SNETAA-FO dénonce cette politique destructrice, en totale contradiction avec les discours ministériels sur la nécessité d'augmenter la pratique professionnelle pour des jeunes qui ne se sont pas adaptés à la formation du collège dit « ordinaire ».

Par ailleurs, l'accompagnement indispensable des élèves d'UPE2A (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) reste d'un volume très insuffisant. Le SNETAA-FO réclame l'allocation des moyens nécessaires pour poursuivre cet accompagnement à la sortie du dispositif, en particulier en lettres mais également pour des actions culturelles périphériques.

D'autre part, le SNETAA-FO a alerté à de nombreuses reprises le ministère sur la situation des élèves en situation de handicap dans les lycées. Ces élèves sont très majoritairement orientés vers les lycées professionnels, SEP et EREA : nos classes de CAP et de bac pro accueillent quatre à cinq fois plus d'élèves en situation de handicap que celles de LGT. Cette disproportion se constate, d'ailleurs, dès le collège avec les sur-orientations en SEGPA, d'élèves d'ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire), en attente de place en ITEP (institut thérapeutique éducatif et pédagogique) ou en IME (institut médicoéducatif).

Le SNETAA-FO dénonce cette politique d'orientation, bien éloignée des concepts énoncés d'une école inclusive. Il rappelle

que les élèves, qu'ils obtiennent ou non une reconnaissance de la Maison départementale pour les personnes handicapées (MDPH), ne doivent en aucun cas subir une orientation, en lycée professionnel en particulier, fondée prioritairement ou exclusivement sur le simple fait de leur handicap. C'est une dérive inacceptable, le SNETAA-FO considère que laisser perdurer cette situation correspond a minima à un manque flagrant de considération pour ces élèves, mais également pour les autres élèves accueillis, ainsi que pour les enseignants qui ont en charge leur formation.

Le SNETAA-FO dénonce l'inclusion systématique, le cumul des difficultés imposé aux enseignants, l'absence des moyens d'accompagnement nécessaires et le manque de formation spécifique à la hauteur des difficultés et des besoins.

Le SNETAA-FO réclame que chaque PLP puisse obtenir rapidement, lorsqu'il est volontaire et en fait la demande, la formation CAPPEI (certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive) sur son temps de travail. Le SNETAA-FO réclame une politique volontariste qui réponde à la demande et permette de créer un maillage cohérent de PLP professeur(e)s ressources solidement formés dans chaque structure de l'enseignement professionnel LP, SEP au-delà de ce qui doit exister en SEGPA, en EREA et en ULIS.

Le SNETAA-FO revendique la nécessaire dotation horaire fléchée pour une ULIS-PRO dans chaque établissement qui accueille des élèves bénéficiant d'une notification d'affectation en ULIS-PRO attribuée par la MDPH. Le SNETAA-FO condamne les sureffectifs imposés aux dispositifs ULIS et exige le respect d'un maximum de dix élèves affectés par dispositif.

Enfin, le SNETAA-FO et sa fédération, revendiquent un statut pour les AESH qui prévoit et encadre notamment l'accompagnement des élèves durant les périodes en entreprise ainsi qu'une formation de qualité véritablement adaptée aux missions qui peuvent leur être confiées. Le SNETAA-FO réclame le recrutement massif d'AESH spécifiques à l'enseignement professionnel dont les missions pourraient être modulées afin d'être mieux adaptées à l'accompagnement des élèves durant les PFMP.

**Depuis un peu moins d'un an et la tenue de notre dernier congrès national, le SNETAA-FO, avec et aux côtés de tous les PLP, combat le projet de réforme de la voie professionnelle porté par la ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels.**

Le SNETAA-FO n'a entendu que provocations, mensonges et mépris, bien loin des exigences d'une voie professionnelle dans laquelle les jeunes pourraient s'épanouir et préparer leur avenir et dans laquelle les PLP retrouveraient le sens de leur métier.

**Le SNETAA-FO s'est donc mobilisé sur ces valeurs historiques de défense de la voie professionnelle initiale, publique et laïque sous statut scolaire :**

- **contre la remise en cause du corps et du statut spécifique des PLP, fonctionnaires d'État ;**
- **pour la défense du LP comme lieu de savoirs fondamentaux et de la construction du citoyen dans une école laïque ;**
- **pour la garantie du caractère national des diplômes ;**
- **pour le maintien de toutes les formations, de tous les postes, de toutes les classes et de toutes les structures publiques d'enseignement professionnel sous statut scolaire ;**
- **pour la création en LP de nouveaux diplômes nationaux ;**
- **contre l'apprentissage avant une première qualification.**

Le SNETAA-FO exige le retrait total du projet de réforme Grandjean pour empêcher la mise à mort pure et simple à moyen terme de la voie professionnelle sous statut scolaire au profit de formations professionnalisantes, sous l'égide du ministère du Travail.

Et aujourd'hui, le SNETAA-FO appelle à poursuivre et à amplifier le combat pour notre survie et pour assurer un avenir aux jeunes.

Le SNETAA-FO est opposé au SNU dans le cadre de l'Éducation nationale, sur le temps et le budget de l'école.

**C'est collectivement, avec un syndicat spécifique, puissant, actif, laïque, aux valeurs d'indépendance politique que nous pourrions assurer un meilleur avenir aux personnels de l'enseignement professionnel.**

Le SNETAA-FO continuera coûte que coûte à défendre nos emplois, notre statut de PLP fonctionnaire d'État, l'avenir des jeunes et de l'enseignement professionnel au sein de l'École de la République.

Le SNETAA-FO portera ses revendications au congrès de notre fédération, la FNEC-FP-FO, à Angers.

Le SNETAA-FO rappelle que faire reculer le gouvernement sur sa réforme des retraites qu'il a qualifiée de « mère de toutes les réformes », c'est donner un point d'appui pour faire reculer l'ensemble des contre réformes, dont la réforme des LP.

**Le SNETAA-FO exige immédiatement :**

- le retrait de la réforme des retraites ;
- l'abandon du projet Grandjean-Macron ;
- la revalorisation de nos carrières et l'augmentation des salaires et des pensions ainsi que leur indexation sur l'inflation.

**Le SNETAA-FO appelle les personnels à se saisir de la mobilisation en cours. Nous devons nous battre et résister, c'est maintenant ou jamais !**

**PRÉSIDENT-E-S :**

Nicolas DEMORTIER  
Bénédicte MOULIN  
Jean-Marie TARTARE  
Laurent HISQUIN

**CO-PRÉSIDENT-E-S :**

Muriel WENDLING  
Maxime SANCHEZ  
Stéphanie SALICETO  
Marie-Jo HUGONNOT  
Baptiste LARCHER  
Daniel CHAINIEWSKI  
Corinne JULIEN

**RÉDACTEURS-TRICES :**

Muriel POUGET  
Jimmy VILLERONCE  
Jean-Luc DUSSOL  
Christophe SEGOND  
Stéphane CONTAMINES  
Esther TARTARE  
Samir BERRAHO  
Marie-Ange AUBRY



# LAÏCITÉ

SIL TE PLAÎT

FOU QUI SONGE À SES  
QUERELLES

AU COEUR DU COMMUN COMBAT

CELUI QUI CROYAIT AU CIEL

CELUI QUI N'Y CROYAIT PAS\*

**A**ujourd'hui, pour nous, profs, PLP, le « commun combat » n'est plus la résistance face à l'occupant, mais la résistance face au lissage de la pensée. Notre arme est la transmission de savoirs et la semence de la précieuse graine « esprit critique ». Laquelle peine toutefois à fleurir dans notre quotidien 2023 où l'info se moque de prendre du recul et où des faisceaux de réseaux sociaux deviennent les phares du système de pensée de nos ados.

C'est dans ce contexte que sur la plateforme Tiktok, lors de la dernière rentrée scolaire, des messages de comptes gravitant autour de la mouvance islamiste incitaient au port de vêtements religieux à l'école, appelaient à la prière au sein de l'école... et remettaient en

cause la loi de 2004. Quand on connaît le pouvoir d'influence de Tiktok sur nos jeunes, l'inquiétude est de mise. Or notre ministre N'diaye lançait un valeureux : « La République est plus forte que Tiktok ! » Drapeau tricolore brandi, seins dévoilés dans toute leur arrogance, foulant les cadavres de... oups ! Je m'emballe et me trompe de tableau !

Hum... un autre tableau, à côté, réaliste celui-ci. Il représente un lycée polyvalent du sud-ouest de la France, dans un cadre rural. Il est implanté dans une petite ville socialement défavorisée. Deux mosquées salafistes, aux abords, oeuvrent auprès des élèves. Pas ceux du lycée général- enfin, pas trop. Plutôt les élèves les plus fragiles, les nôtres, ceux du lycée pro, les plus enclins à se laisser dériver vers des promesses de mieux. Mieux être, mieux paraître, mieux penser. Les renseignements territoriaux, le DASEN, le préfet sont sur les dents et demandent à tous d'être vigilants.

La réalité, c'est que de plus en plus de filles viennent désormais dans l'établissement

en abaya - et devant l'établissement avec le voile. Ces élèves choisissent même leur lieu de stage en fonction de la possibilité d'y porter ce voile- ou pire: en fonction de l'incitation à le porter. Si on les convoque pour en discuter avec elles, elles nous enregistrent avec leur portable suivant les consignes de la mosquée salafiste qui veut entendre notre discours. Et elles ne s'appellent pas forcément Karima ou Fatima... mais aussi Romane, Solène. Ce qui met en exergue l'inanité de la campagne de communication du gouvernement dont l'objectif était de promouvoir la laïcité dans les écoles via des affiches inexcusablement ignorantes de ce dernier principe- voire qui flirtaient avec des poncifs racistes en associant implicitement un nom à une religion, une identité. Par exemple : « permettre à Sacha et Neïssa d'être dans le même bain », sous une photo représentant une p'tite fille noire et son camarade blanc barbotant dans l'eau d'une piscine. Et ce sont ces mêmes-là, avec leur gloubiboulga propagandiste, qui veulent imposer aux profs des formations laïcité! En créant dans le même temps de magiques équipes

\* Louis Aragon, *La Rose et Le Réséda*



« valeurs de la République ». Le syntagme titille l'imaginaire, provoque le fantasme: on les voit déjà débarquer, sauveurs de la laïcité en moto, tels Chips ( je vous parle d'une série et d'un temps que les moins de quarante ans...)... mais soyons sérieux! Que ce gouvernement s'occupe plutôt de donner les fonds publics à la seule école publique - trahie de la loi Debré à l'une des conséquences de la loi Blanquer qui oblige les communes à verser une contribution aux écoles maternelles privées sous contrat.

Sachons-le : sur le terrain, on demande encore aux chefs d'établissement de déterminer si l'abaya est une tenue religieuse. Et lorsque ces derniers se tournent vers les services du rectorat pour les orienter, on leur répond que « si l'élève lève le bras et que la manche tombe, alors ce n'est pas une tenue religieuse. Si l'habit est a contrario bien serré au niveau du poignet, alors là... il faut interroger la jeune fille : est-ce qu'elle porte cette tenue juste pour s'affirmer ou pour revendiquer une appartenance religieuse ? » Car telles sont les préconisations gouvernementales ! Imaginez le proviseur qui dira à cette élève : « Toi, tu es en pleine crise d'ado, ok, tu cherches à t'affirmer : tu es autorisée à porter l'abaya. », « Toi, par contre tu es musulmane et tu portes cette tenue pour mettre en valeur ton identité religieuse, tu es hors-la-loi. »... on en rirait si ce n'était grave.

La réalité, c'est qu'on est abandonnés, et ce à tous les niveaux. Seuls des textes qui ne permettraient aucune interprétation, aucun flou, et que l'on pourrait opposer aux récalcitrants de la loi de 2004 apaiseraient - ou au moins faciliteraient - les discussions. Notre ministre a affirmé dans les médias que l'abaya tombait sous le coup de la loi de 2004 - or sur le plan juridique, le texte de loi fixe la règle générale et de fait n'est pas suffisamment explicite (pour certains) ; il n'est pas conçu pour s'adapter à toutes les « modes ». Et puis on préfère sacrifier un brin de laïcité pour préserver la paix sociale... En effet, sommes-nous si nombreux, nous profs, qui osons dire à nos élèves que leur abaya n'est pas une tenue adaptée pour évoluer dans un établissement laïque ? C'est quand même mieux de commencer son cours sans conflit. C'est mieux de ne pas être taxé-e de raciste parce que, oui, nos élèves font vite l'amalgame avec le refus de tenues religieuses à l'école et le

rejet d'une culture. Parce qu'ils ont des difficultés à comprendre que l'a-religieux n'est pas l'anti-religieux. C'est pour ça : continuez, là-haut, à nous enlever des heures d'histoire, de lettres - vous savez, ces disciplines qui permettent de s'ouvrir au monde, qui aident à réfléchir !

Certes, il est plus facile de ne pas convoquer le conflit, d'éviter tout « risque » : Samuel Paty, qui l'a oublié ? Est-ce que forger la pensée et brandir le principe Laïcité sont des intérêts supérieurs à une vie ? On verse ici dans l'extrême, dans l'extrémisme, mais n'est-ce pas malgré tout cette crainte-là de heurter celui ou celle qui n'adhère pas à nos principes républicains, qui freine notre courage d'imposer - par le dialogue évidemment - cette tolérance de tous qu'est la laïcité ? Et tenter de parvenir à la faire ressentir comme telle. Parce que pour beaucoup, encore, la République demeure la Gueuse.

Refuser, dénoncer le fait qu'un chef d'établissement qui modifie avec son conseil d'administration le règlement intérieur afin de « résoudre » le problème des abayas soit menacé de mort ! Arrêter d'accepter ce qui n'est pas acceptable.

Seul un discours commun nous y aidera. Comment comprendre en effet qu'une élève arrive à 16h dans sa classe en abaya, sans qu'aucun autre membre de la communauté éducative, depuis le matin, ne lui ait fait la moindre remarque ? Alors se pose la question : vais-je être le seul prof à m'opposer quand tous mes collègues ont apparemment considéré que cette atteinte n'était pas digne d'une réaction de leur part ? Et bien oui ! Ne pas lâcher parce que tout le monde lâche (non, je n'ai pas oublié l'auxiliaire être). Dialoguer, expliquer, convaincre, faire des fiches SST : là est notre rôle d'enseignants dans une École républicaine. Faire comprendre aussi, selon les mots du sociologue Reda Ben Kirane, que « ce que l'on perçoit comme un retour du religieux est en réalité une sortie de l'Islam »... et l'on peut aussi citer des imams comme Hassen Chalghoumi qui revendiquent un « islam des Lumières », amplement favorable à la laïcité.

Et si l'on opère une analepse dans les années 1950-60, période des indépendances politiques, un régime laïque définissait alors une partie des pays musulmans, de l'Algérie du FLN à la Turquie kéma-

liste, ou de l'Égypte nassérienne à l'Irak baathiste par exemple. Pour Ben Bella ou Ben Barka, agiter la religion en politique était hors-sujet.

Quant à nos immigrants, s'ils n'ont pas intégré la neutralité de l'État quant à la religion, c'est avant tout à cause des conditions d'accueil et d'un système scolaire qui ont été défailants. Et de 1970 à 1990, les politiques, de droite ou de gauche, comptaient sur le retour au pays ! Or ces populations ont fait des enfants et sont restées en France. Et ce sont sans doute un peu le rejet, la misère sociale, la quête d'identité - même si heureusement, ces facteurs ne sont pas systématiques - qui ont exacerbé ce besoin de se raccrocher à la religion, opportunément ou pas. Marx ne disait-il pas « la religion est le soupir de la créature opprimée, l'âme d'un monde sans cœur... »

Moi, prof, quand je vois Solène en 1<sup>ère</sup> bac pro, je vois une jeune fille cheveux lâchés, rose aux joues, jogging coloré, un brin extravertie...

Quand je vois Solène en terminale, après l'été - l'ennui de l'été ? Les déceptions de l'été ? Les influences de l'été ? - je vois une élève cheveux tirés, le teint pâle, silencieuse, avec cette abaya qui la gomme. Et à vrai dire je m'inquiète plus pour ces jeunes filles métamorphosées, souvent après des périodes de vacances scolaires, que pour l'atteinte à la laïcité dont elles se sont habillées... mais qui reste un levier pour dialoguer, expliquer.

**« NE PAS CROIRE AUX LIMITES ET AUX PROBLÈMES, NIER L'IMPUISSANCE ET LA SOUMISSION : C'EST CROIRE À L'ACTION ! »**

**MAHMOUD MESSADI**



**Laetitia CALBET**



# MO TION DE SOUTIEN

DES RETRAITÉS DU SNETAA-FO

## RETRAIT DE LA RÉFORME DES RETRAITES

Les retraités du SNETAA-FO, réunis en séminaire à Trégastel du 6 au 8 avril 2023, expriment leur solidarité et leur soutien aux collègues dans la lutte contre la réforme des retraites.

Ils revendiquent une retraite pour tous, conforme au mandat historique du SNETAA, la retraite à 60 ans et 37,5 annuités à taux plein.

Ils condamnent toujours la mise en œuvre de la réforme Touraine.

Par leur présence dans toutes les manifestations, ils ont montré leur engagement et continueront à y participer activement.

Pour tous, retraités et futurs retraités, il faut donner la possibilité de pouvoir « vieillir en bonne santé » dans des conditions de vie satisfaisantes.

L'objectif est le retrait de la réforme.

**ILS APPELLENT TOUS LES RETRAITÉS À SE MOBILISER.**





## LISTE DES 80

- |                             |                                |                           |                           |
|-----------------------------|--------------------------------|---------------------------|---------------------------|
| 1. PASCAL VIVIER            | 21. JEAN-PIERRE ARDON          | 41. FRANTZ CABRERA        | 61. PASCAL EBERHART       |
| 2. CHRISTOPHE AUVRAY        | 22. CHRISTELLE BUTRAUD         | 42. JEAN SKORUPA          | 62. ELIE FAIFORT          |
| 3. ALAIN-ROMAIN NITKOWSKI   | 23. DANIEL VIVIER              | 43. NICOLAS TOURNIER      | 63. JEAN-MARC FOISSAC     |
| 4. FRANÇOISE VAÏSSE-ANTOINE | 24. DAVID KILIC                | 44. MARIE-CLAUDE DUPOIZAT | 64. DELPHINE GIRARD       |
| 5. LAURENT HISQUIN          | 25. SONIA ARNAUD               | 45. RICHARD ANTOINE       | 65. CHRISTELLE HOCHEDÉZ   |
| 6. MURIEL WENDLING          | 26. JULES NAGBO                | 46. MARTINE CARROUÉE      | 66. DOMINIQUE HUNCKLER    |
| 7. BRIGITTE VINCENT-PETIT   | 27. FRANCISCO TELLO            | 47. CHRISTIAN GUÉRIN      | 67. FATIHA HACHAICHI      |
| 8. JEAN-MARIE TARTARE       | 28. SOPHIE TEXIER              | 48. DANIEL THEVOT         | 68. MARTINE LE HEMONET    |
| 9. CHRISTIAN LAGE           | 29. JEAN-PIERRE SINARD         | 49. GÉRARD GRELLE         | 69. IRÈNE LEWKOWICZ       |
| 10. CATHERINE AZAÏS         | 30. SAMIR ALEM                 | 50. KARL GALLON           | 70. RAYMOND VALADE        |
| 11. SAMIR CHIBANE           | 31. STÉPHANIE DURR             | 51. JEAN-GABRIEL ALFONSI  | 71. BERNARD MATUSIAK      |
| 12. YVES-HENRI SAULNIER     | 32. MIREILLE LEGOUIX-DELORME   | 52. MARTINE PROU          | 72. MOHAMED AARRAS        |
| 13. CORINNE JULIEN          | 33. ALAIN FONT                 | 53. PATRICK CHABRIDON     | 73. NATHALIE SAINTE-MARIE |
| 14. CÉLINE GRENIER          | 34. VÉRONIQUE ROGER            | 54. JEAN-YVES BERVILLE    | 74. THIERRY SAND          |
| 15. MAXIME PEDRO SANCHEZ    | 35. ESTHER MARCHAND-TARTARE    | 55. ABDEL KADER CHERFI    | 75. GUILLAUME SETRUK      |
| 16. PATRICE MERIC           | 36. FRÉDÉRIC MARTINEZ          | 56. GEORGES CLAUDEL       | 76. CHRISTELLE LANDAIS    |
| 17. FRANÇOISE BUREAU        | 37. CLAUDINE THIERRY           | 57. ALEXANDRA DE WITTE    | 77. SONIA PAGNOUX         |
| 18. MARIE-ANGE AUBRY        | 38. ISABELLE RECHAL            | 58. GILLES DENAT          | 78. PHILIPPE TOUSSAINT    |
| 19. MURIELLE TURCHI         | 39. PATRICIA VIONNET-BENHASSEN | 59. MARC DIAMALA          | 79. JEAN-LUC GERMANEAU    |
| 20. CATHERINE LANG          | 40. YVETTE REVEL               | 60. FABRICE DRIOTON       | 80. GÉRARD GORCZYCA       |

- |                       |                       |                            |                              |
|-----------------------|-----------------------|----------------------------|------------------------------|
| 81. HENRI LALOUCETTE  | 86. PAUL NEMET        | 91. MONIQUE DANJOU         | 96. MICKAEL BRETTE           |
| 82. MARIANNE LAMOR    | 87. TERE MAIRE        | 92. JACQUES CRÉTEL         | 97. STÉPHANIE MARQUART       |
| 83. SANDRINE PANCARTE | 88. CLAUDE CHARMONT   | 93. DELPHINE IMBERT-GILLET | 98. VIVIANE ANTONIN-THEVENOT |
| 84. CANDICE SABADIE   | 89. HARETAUA ELLACOTT | 94. KARIMA KHARRAT         | 99. ALEX LINGUET             |
| 85. MARIE ANDRÉ       | 90. CÉLINE RICHEFEU   | 95. ELIN KARRAMKAN         | 100. MADJID TEMZI            |

## BUREAU NATIONAL

## AU TITRE DE LA LISTE CN

**Pascal VIVIER** (secrétaire général)

Christophe **AUVRAY** (SGA | Toulouse)  
 Alain-Romain **NITKOWSKI** (TN | Lille)  
 Françoise **VAÏSSE-ANTOINE** (Montpellier)  
 Laurent **HISQUIN** (SN | Aix-Marseille)  
 Muriel **WENDLING** (SND | Strasbourg)  
 Brigitte **VINCENT-PETIT** (Reims)  
 Jean-Marie **Tartare** (SN | Corse)  
 Christian **LAGE** (Limoges)  
 Catherine **AZAÏS** (Lille)  
 Samir **CHIBANE** (Toulouse)

## AU TITRE DES S3

Nicolas **DEMORTIER** (Besançon)  
 Fabrice **COSTES** (Lille)  
 Daniel **CHAINIEWSKI** (Nancy-Metz)  
 Bénédicte **MOULIN** (Poitiers)  
 Patrick **DELAITRE** (Amiens)

## AU TITRE DES S2

Marie-Jo **HUGONNOT** (Besançon)  
 Stéphanie **SALICETO** (Corse)  
 Samir **BERRAHO** (Strasbourg)  
 Muriel **POUGET** (Besançon)  
 Stéphane **CONTAMINES** (Poitiers)

## SUPPLÉMENTS

1. Yves-Henri **SAULNIER** (Poitiers)
2. Corinne **JULIEN** (SND | Bordeaux)
3. Céline **GRENIER** (Amiens)
4. Maxime **SANCHEZ** (SND | Bordeaux)
5. Patrice **MERIC** (Clermont-Ferrand)
6. Françoise **BUREAU** (Poitiers)
7. Marie-Ange **AUBRY** (Clermont-Ferrand)
8. Murielle **TURCHI** (Paris)
9. Catherine **LANG** (Nantes)
10. Jean-Pierre **ARDON** (Poitiers)
11. Christophe **MORLAT** (Clermont-Ferrand)
12. Dominique **LAFARGUE** (Toulouse)
13. Jean-Luc **DUSSOL** (Montpellier)
14. Marc **LARÇON** (Lyon)
15. Sauveur **D'ANNA** (Aix-Marseille)
16. Denis **BRUNET** (Clermont-Ferrand)
17. Ludovic **ATHENOUR** (Nantes)
18. Géraldine **PHILIPPE** (Créteil)
19. Philippe **BUZON** (Toulouse)
20. Valérie **TAMISIER** (Grenoble)

TITULAIRES

## ORDRE DU JOUR

(ARTICLE 18-215 DU RI) | « L'ORDRE DU JOUR DES INSTANCES EST ARRÊTÉ PAR LE SECRÉTARIAT NATIONAL. »

**VOTES** VOTÉ À L'UNANIMITÉ

### COMMISSION DES STRUCTURES

2 S3	Bénédicte <b>MOULIN</b>
	Patrick <b>DELAITRE</b>
2 S2	Delphine <b>PAILLÉ</b>
	Muriel <b>POUGET</b>
3 membres du Bureau National <i>(issus de la liste des 80)</i>	Catherine <b>AZAÏS</b>
	Muriel <b>WENDLING</b>
	Brigitte <b>VINCENT-PETIT</b>
1 représentant liste	Yves-Henri <b>SAULNIER</b>
1 secrétaire national	Christophe <b>AUVRAY</b>

**VOTES** VOTÉE À L'UNANIMITÉ

### COMMISSION DES CONFLITS

2 S3	Fabrice <b>COSTES</b>
	Bénédicte <b>MOULIN</b>
2 S2	Samir <b>BERRAHO</b>
	Stéphanie <b>SALICETO</b>
3 membres du Bureau National <i>(issus de la liste des 80)</i>	Françoise <b>VAÏSSE-ANTOINE</b>
	Samir <b>CHIBANE</b>
	Christian <b>LAGE</b>
1 représentant liste	Jean-Pierre <b>ARDON</b>
1 secrétaire national	Laurent <b>HISQUIN</b>

**VOTES** VOTÉE À L'UNANIMITÉ

### COMMISSION DES DÉBATS ET DES VOTES

2 S3	Elisabeth <b>RICHARD</b>
	Christophe <b>MORLAT</b>
2 S2	Delphine <b>PAILLÉ</b>
	Samir <b>BERRAHO</b>
2 membres du Bureau National <i>(issus de la liste des 80)</i>	Brigitte <b>VINCENT-PETIT</b>
	Laurent <b>HISQUIN</b>
1 secrétaire national	Alain-Romain <b>NITKOWSKI</b>

**VOTES** VOTÉE À L'UNANIMITÉ

### AFFILIATION FÉDÉRALE

EN APPLICATION DE L'ARTICLE 3 DES STATUTS DU SNETAA-FO, LE SNETAA-FO, RÉUNI EN CONSEIL NATIONAL À TRÉGASTEL (22), RECONDUIT SON AFFILIATION À LA FÉDÉRATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA CULTURE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE-FORCE OUVRIÈRE.

**VOTES** VOTÉE À L'UNANIMITÉ

### TRÉSORERIE NATIONALE

LE CONSEIL NATIONAL, RÉUNI À TRÉGASTEL, A APPROUVÉ PAR VOTE LES COMPTES NATIONAUX ARRÊTÉS AU 31 AOÛT 2022 ; QUITUS A ÉTÉ DONNÉ AU TRÉSORIER NATIONAL.

# ADHÉSION 2022 - 2023

Nom .....  
 Nom de jeune fille .....  
 Prénom .....  
 Date de naissance          
 Adresse .....  
 Code postal      Ville .....  
 Tel. fixe ..... Tel. portable .....

## VOTRE SITUATION ADMINISTRATIVE

- Hors Classe  Classe Normale  Retraité  
 Stagiaire  Classe exceptionnelle  


---

 PLP  AED/EAP/AESH  Professeur Contractuel  
 CPE  Sans solde  DDFPT  
 Discipline .....  Autre .....

Adresse mail : .....

## VOTRE ÉTABLISSEMENT D'EXERCICE 2022/2023

- Lycée Professionnel  SEGPA (Collège)  
 Lycée Polyvalent (SEP)  EREA  
 Autre .....
- Nom d'Établissement : .....  
 Ville : ..... Académie : .....

### JE CALCULE MA COTISATION

échelon : ..... tarif : ..... quotité : .....

Cotisation : **quotité x tarif =**

Je choisis le mensuel papier du SNETAA-FO :

- OUI + 25 €** (pour frais de traitement et de port)  
 **NON** (merci de bien indiquer votre adresse mail)

**TOTAL : ..... €**

À retourner dûment complétée et accompagnée de votre chèque au SNETAA-FO | 417 Les Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD Cedex

### MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Ma cotisation est un paiement récurrent qui sera prélevé le 1<sup>er</sup> du mois. Je suis libre de modifier, suspendre ou arrêter ce prélèvement à tout moment.

#### COMPTE À DÉBITER

IBAN - IDENTIFIANT INTERNATIONAL DE COMPTE BANCAIRE

BIC - CODE D'IDENTIFICATION BANCAIRE  
  
 Le code BIC peut contenir 8 ou 11 caractères.

**N'OUBLIEZ PAS DE  
 JOINDRE VOTRE RIB AVEC  
 VOS CODES IBAN ET BIC !**

Fait à : .....  
 Le

SIGNATURE (obligatoire) :

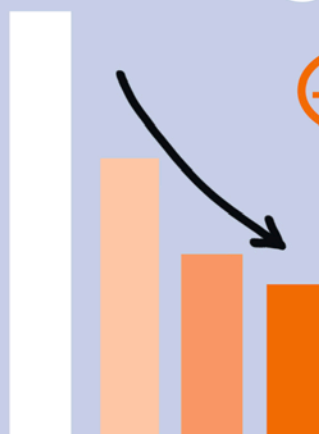
Nom et adresse du créancier :  
 SNETAA-FO, 417 BUREAUX DE LA COLLINE  
 92213 SAINT-CLOUD CEDEX  
 N°IDENTIFIANT CRÉANCIER (ICS) : FR23ZZZ540565

UNE  
 ADHÉSION DE

127 €

**snetaa**  
 FO

**-66%**  
 DE DÉDUCTION  
 FISCALE



**COÛT RÉEL**  
**43,18 €**

En signant ce formulaire mandat, vous autorisez le SNETAA-FO à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions du SNETAA-FO. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus vite dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Sauf avis contraire de votre part, la cotisation sera renouvelée en 12 mensualités de septembre à août. Le nombre de prélèvements dépendra de la date d'adhésion. Ex : si vous adhérez en janvier, la cotisation complète sera prélevée de février à août, en sept fois.

## TARIF MÉTROPOLE

Éch.	Classe normale	Hors classe	Classe exceptionnelle	Non-titulaires	
1	127 €	245 €	300 €	<b>Indice</b>	<b>Cotisation</b>
2	179 €	272 €	318 €	moins de 450	81 €
3	185 €	283 €	328 €	de 450 à 500	114 €
4	205 €	305 €	345 €	de 500 à 700	140 €
5	213 €	322 €		au delà de 700	164 €
6	219 €	334 €		<b>Cotisations Uniques</b>	
7	230 €	340 €		Sans solde	29 €
8	242 €		HE-A 1 : 363 €	AED/EAP/AESH	51 €
9	256 €		HE-A 2 : 379 €	Stagiaires	99 €
10	278 €		HE-A 3 : 399 €	Retraités titulaires	138 €
11	292 €			Retraités contractuels	51 €

### POURQUOI SOUTENIR NOS ACTIONS ?

Une cotisation annuelle au SNETAA-FO de 127 € ne vous coûte finalement que 43,18 € après déduction fiscale, soit 3,60 € par mois ! C'est l'équivalent de 4 baguettes de pain !

**3,60 € =**



Un syndicat, c'est comme la santé, on en prend soin !  
 Alors, **ADHÉREZ AU SNETAA-FO !**

LIRE L'AP MAGAZINE,

C'EST DÉJÀ AGIR !



SOUTENEZ LE SNETAA-FO ET DÉFENDEZ  
L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL !